

DELIBERATION

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement d'Aix-en-Provence

Séance du 29 mars 2018

COMMUNE

SAINT MARC JAUMEGARDE

L'an deux mil dix-huit, le vingt-neuf mars à dix-neuf heures trente minutes.

Le Conseil Municipal de la Commune de St Marc Jaumegarde, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, Régis MARTIN, conformément aux articles L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A donné pouvoir :

Colette MOLLARET à Patrick MARKARIAN

Absente excusée : Emmanuelle HARTMANN

A été élue secrétaire : Véronique REISER

OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL 2017.

Rapporteur : Gilbert HENRY

Le rapporteur expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2017,

VU la délibération du conseil municipal n° 2017-35-DELIB-7-1 en date du 04 avril 2017 approuvant le budget primitif de l'exercice 2017,

VU la délibération n°2017-49-DELIB-7-1 en date du 7 juin 2017 approuvant la décision modificative n° 1 du budget principal

VU la délibération n°2017-106-DELIB-7-1 en date du 11 décembre 2017 approuvant la décision modificative n° 2 du budget principal

VU l'approbation du compte de gestion du budget principal dressé par le comptable public

DELIBERATION

Le conseil municipal examine le compte administratif 2017 du budget principal qui s'établit ainsi :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES 2017			
prévisions budgétaires totales (a)	5 123 379.51 €	2 102 026.51 €	7 225 406.02 €
titres de recettes émis (b)	1 656 996.76 €	2 100 547.47 €	3 757 544.23 €
DEPENSES 2017			
autorisations budgétaires totales (c)	5 123 379.51 €	2 102 026.51 €	7 225 406.02 €
mandats émis (d)	1 224 106.76 €	1 409 491.43 €	2 633 598.19 €
SOLDE D'EXECUTION 2017			
(b-d) Excédent	432 890.00 €	691 056.04 €	1 123 946.04 €
(b-d) Déficit			
RESULTAT REPORTE 2016			
Excédent	1 042 884.00 €		1 042 884.00 €
Déficit			
RESULTAT DE CLOTURE 2017			
Excédent	1 475 774.00 €	691 056.04 €	2 166 830.04 €
Déficit			

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications de valeur du compte de gestion résumés ci après :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
SOLDE D'EXECUTION 2017			
(b-d) Excédent	432 890.00 €	691 056.04 €	1 123 946.04 €
(b-d) Déficit			
RESULTAT REPORTE 2016			
Excédent	1 042 884.00 €		1 042 884.00 €
Déficit			
RESULTAT DE CLOTURE 2017			
Excédent	1 475 774.00 €	691 056.04 €	2 166 830.04 €
Déficit			

RECONNAÎT la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définis tels que résumés ci-après :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RESULTATS DE CLOTURE 2017			
(b-d) Excédent	1 475 774.00 €	691 056.04 €	2 166 830.04 €
(b-d) Déficit			- €
RESTE A REALISER 2017			
Dépenses	809 032.60 €		809 032.60 €
Recettes	824 552.67 €		824 552.67 €
RESULTAT CUMULE DE CLOTURE 2017			
Excédent	1 491 294.07 €	691 056.04 €	2 182 350.11 €
Déficit			

Conformément à l'article L2121-14 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire quitte la séance et Monsieur Gilbert HENRY est élu président de séance.

Oui l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par:

10 voix pour
voix contre

3 abstention(s) Corinne LEGRAS, Colette

MOLLARET, Patrick MARKARIAN

ADOpte le compte administratif de l'exercice 2017 du budget principal comme exposé ci-dessus

Le Maire,
Régis MARTIN